



Jeune Expert Associé / Junior Professional Officer (JEA/JPO)

Fiche descriptive de poste

I. Information générale

Statut d'emploi:	Jeune Expert Associé (P2)
Domaine d'emploi:	Développement durable de l'océan et lutte contre le changement climatique et ses conséquences
Département:	Division sur le commerce international et les matières premières
Unité:	Unité sur le commerce, l'environnement, le changement climatique et le développement durable
Lieu d'affectation :	Genève, Suisse
Durée:	Un an, avec possibilité d'extension à définir d'un commun accord entre parties concernées.

Conditions minimales requises par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)

- **Être né/e entre le 01/01/1992 et le 31/12/1999.**
- **Diplôme** : au minimum **master 2 ou diplôme équivalent (bac +5)** obtenu à la clôture de l'appel à candidatures.
- **Expérience professionnelle** : au **minimum trois ans d'expérience professionnelle rémunérée** (à la date de clôture), si possible dans un contexte international. Une expérience de terrain est considérée comme un atout. **Ce critère annule et remplace toute indication différente** figurant dans la fiche de poste.
- **Langues** : **maîtrise de l'anglais**, [niveau européen C1](#) minimum. Selon la mission et le lieu de déploiement, la connaissance d'une autre langue peut être un atout.

De plus, le titulaire ne devra pas avoir de lien familial au sein de la CNUCED.

II. Supervision

Le JEA sera supervisé par le Chef de Section dans la Division sur le commerce international et les matières premières, en charge du pôle océan.

Éléments et méthodologie de supervision :

- Définition d'un plan de travail avec des objectifs clairs, des résultats escomptés, en cohérence avec la politique d'évaluation des performances individuelles de l'Organisation,
- Participation aux réunions d'équipe et de département ainsi qu'aux réunions externes appropriées en vue d'une bonne intégration et de l'acquisition de compétences opératoires,
- Encadrement adapté avec entretiens réguliers avec le responsable d'unité et conseils sur les opportunités d'apprentissage et de formation en relation avec le domaine d'expertise

III - Missions, responsabilités et résultats attendus.

Encadré par le chef d'unité, le titulaire accomplira les tâches suivantes :

1. Assistance technique au développement de la base de données de la CNUCED sur le commerce des biens et services liés à l'océan par la création d'indicateurs et d'une carte interactive, ainsi que la création de synergies avec les bases de données de la CNUCED liées à la biodiversité et au commerce de produits et plastiques et leurs substituts.
2. Appuis à l'organisation du Forum sur l'Océan de la CNUCED dédié aux aliments bleus, aux substituts au plastique dérivés de la biodiversité océanique, aux énergies marines renouvelables, et au financement de l'objectif de développement (ODD) 14 de l'ONU, afin de soutenir la préparation de la Conférence des Nations Unies sur l'Océan en 2025 à Nice et les engagements du One Ocean Summit, One Planet – Polar Summit (novembre 2023 à Paris), du Traité des Nations Unies sur la haute mer (BBNJ, 2023), de l'Accord de l'OMC sur les subventions à la pêche (2022), et du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal adopté en 2022 (CDB).
3. Mise en œuvre de projets et proposition de financement dans le cadre des programmes CNUCED « Ocean Economy and Trade Strategies » et « Blue BioTrade » pour faciliter le commerce durable de produits liés à l'océan dans les pays en voie de développement et prévenir les crises provoquées par le changement climatique, dans la continuité des projets menés dans les Caraïbes orientales.
4. Soutien à l'écriture de rapports, analyses synthétiques ou discours pouvant porter sur le commerce de biens et services liés à l'océan, les conséquences du changement climatique sur les zones côtières, le commerce durable de la biodiversité marine, et la réduction des émissions carbonées émises, afin d'aider les Membres de la CNUCED dans leur stratégie de développement et de lutte contre le changement climatique.

III. Qualifications et Expérience

Formation : Maîtrise ou diplôme équivalent en économie, sciences politiques, développement international ou d'une discipline étroitement apparentée délivré(e) par une université ou un institut technique reconnu(e).

Expérience professionnelle : Trois ans d'expérience minimum dans la recherche ou dans une organisation internationale sur le commerce international, l'économie de l'océan, le développement international, les accords internationaux, la transition énergétique.

Une bonne connaissance de l'influence du commerce international sur l'économie des pays en voie de développement est nécessaire.

Des compétences en développement et traitement de bases de données sont attendues.

Connaissances linguistiques : Excellente connaissance de l'anglais et bonne connaissance du français et de l'espagnol étant donné nos projets dans les Caraïbes et l'Amérique Centrale.

Autres aptitudes requises : Aptitude à rédiger des rapports, documents et lettres dans un style clair et concis et à en assurer la présentation. Bonne capacité de relations

interpersonnelles, aptitude au travail d'équipe dans un environnement multiculturel, ouverture d'esprit. Maîtrise pratique des outils bureautiques usuels dans un environnement Microsoft, ainsi que du logiciel Stata.

IV. Elements d'apprentissage

A la fin de son contrat, le Jeune expert associé aura :

- Acquis une bonne connaissance des enjeux traités par la CNUCED dans les domaines du soutien au développement durable de l'océan et à la lutte contre la pauvreté et le changement climatique par le commerce international durable dans les pays en voie de développement,
- Acquis une bonne vue d'ensemble des mécanismes inter-agences et des mandats respectifs, des priorités et des défis des organisations du système des Nations Unies,
- Été directement impliqué(e) dans la coordination, la prise de décision et les échanges entre entités du système des Nations Unies,
- Une expérience de la communication avec diverses parties prenantes dont les Etats Membres et les organes constituants,
- Développé un réseau de connaissances professionnelles au sein du système des Nations Unies et au-delà.

V. Information de référence

La Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) est un organe subsidiaire de l'Assemblée générale des Nations Unies créé en 1964, qui vise à intégrer les pays en voie de développement dans l'économie mondiale de façon à favoriser leur essor. Organisme intergouvernemental permanent, la CNUCED compte 193 États membres.

Au sein de la Division sur le commerce international et les matières premières, l'Unité sur le commerce, l'environnement, le changement climatique et le développement durable contient plusieurs pôles en étroite collaboration, dont sur l'économie de l'océan, la biodiversité, les plastiques, le genre, les matières premières, et la lutte contre les causes et conséquences du changement climatique. Elles sont tous intégrées pour apporter des solutions à la triple crise environnementale : changement climatique, perte de biodiversité, et pollution, incluant la pollution marine.

Le pôle consacré à l'économie de l'océan a quatre secteurs d'activités majeurs, en plus de la gestion et du développement de la base de données sur le commerce des biens et services liés à l'océan et l'organisation du Ocean Forum qui soutient les efforts de la Conférences des Nations Unies sur l'Océan, en partenariat avec la France et le Costa Rica pour celle de 2025 :

- Le programme « Ocean Economy and Trade Strategies » qui vise à aider les pays en voie de développement, en particulier les Petits états insulaires en voie de développement (PIED), à exporter de façon durable les produits et services liés à l'océan
- Le programme « Blue BioTade », en partenariat avec l'Organisation des Etats de Caraïbe occidentale (OECS/OECS), l'Agence Française de Développement, le Fonds Français pour l'Environnement Mondial et la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), qui aide les producteurs locaux à remplir les critères d'exportation fixés par CITES afin de pouvoir exporter de nouveau tout en gérant leurs stocks de façon durable.
- Le projet portant sur le contrôle des subventions à la pêche et à leur mise en œuvre suite au mandat donné à la CNUCED par l'engagement de Bridgetown, en partenariat avec l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).
- Le programme d'action commune pour l'objectif de développement durable 14 de l'ONU, en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (ONUAA/FAO) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE/UNEP), qui crée des synergies entre les différentes actions menées et promeut des réformes liées au commerce international et le développement durable de l'océan par le dialogue, la coopération et la recherche de consensus.

Nous exigeons de notre personnel professionnalisme, communication, et un esprit d'équipe. Nos valeurs sont l'intégrité, le professionnalisme, et le respect de la diversité. Cette branche est gérée de façon participative et collaborative, permettant à tous de contribuer au niveau de leurs capacités respectives.